



## Crédit à la consommation

Par **olicat**, le **18/01/2017** à **20:22**

bonsoir

j'ai effectué des crédits à la consommation lorsque j'étais pacsé pour terminer les travaux de la maison achetée entièrement par mon compagnon. je le suis séparée et j'ai perdu mon emploi ou je gagnais 3000€ j'ai dû faire un plan de surendettement car. je ne pouvais plus rembourser (je remboursais également mon appartement 900€ par mois ou je vivais) la bdf m'a mis un plan sur deux ans avec obligation de vendre mon appart et juste un remboursement de 700€ mon crédit immo. j'ai voulu vendre mon appart plus cher que le reste du crédit et je n'y suis pas arrivé j'ai regagné un plan qui a été refusé car je n'avais pas vendu celui-ci. J'aurai dû le vendre moins cher chose que j'ai faite en novembre dernier j'ai fait un recours auprès du tribunal d'instance j'attends la convocation. en attendant tous les créanciers se réveillent et me demandent de rembourser chose que je ne peux faire je ne gagne sur 1300€ actuellement je rembourse le crédit immo qui me reste soit 200€ (nouveau plan de la banque) et mes impôts il me reste 700€ Je vis chez mon fils qui loue un appartement meublé. J'ai tous les jours des coups de téléphone et des courriers avec des menaces de saisie etc. Que peuvent-ils faire ? je rembourse un créancier 50€ par mois les autres impossible en vous remerciant de votre aide j'attends votre réponse avec impatience  
merci

Par **Visiteur**, le **18/01/2017** à **20:52**

Bsr...

Quelles sont les dates de vos derniers paiements ?

Par **olicat**, le **18/01/2017** à **21:33**

entre mars et mai 2013 interdiction de crédit en sept 2013 surendettement de juin n2014 à juin 2016

Par **olicat**, le **20/01/2017** à **18:39**

pouvez vous donner suite à ma demande svp